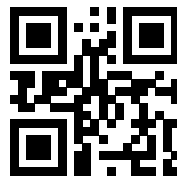




Ecrit par Echo du Mardi le 5 juillet 2022

ELECTRICITE AUTOMATISMES PESAGE SARL



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 15 août 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 5 juillet 2022 sous réserves d'incidents

ELECTRICITE AUTOMATISMES PESAGE SARL transformée en SAS Au capital de 7 500 € Siège social : 581, Chemin de la Sylvestre, 84740 VELLERON 450 133 467 RCS AVIGNON

Par décisions du 31 mai 2022, l'Associé unique, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 7 500 €. Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. La cession des actions de l'associé unique est libre. Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. M. Aimé ACROUE, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par un Président : M. Aimé ACROUE, demeurant 581, Chemin de la Sylvestre, 84740 VELLERON.

3954134 Publié le 05/07/2022